

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 803

Artikel: Économie d'énergie : action multiforme et durable
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022681>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Action multiforme et durable

A terme, on le sait, l'usage économique de l'énergie et la mise en place de systèmes énergétiques qui n'entament pas ou peu les ressources non renouvelables sont incontournables, aussi bien pour des raisons économiques qu'écologiques. Développer dès maintenant une politique énergétique dans cette direction, c'est éviter demain de devoir prendre des mesures brutales et coûteuses.

En Suisse, la Confédération et de trop nombreux cantons n'ont pas encore saisi l'enjeu, fascinés qu'ils sont par la solution nucléaire. Cet aveuglement n'est pas une raison suffisante pour décourager les collectivités locales de mener leur propre politique, dans les limites de leur autonomie. Bien au contraire, l'action au niveau communal est souvent mieux adaptée aux conditions spécifiques du lieu: elle permet de procéder à des expérimentations à petite échelle et d'associer activement la population.

Certes l'exemple que nous résumons ci-dessous n'est pas transposable tel quel en Suisse: la ville de Davis en Californie — environ 40 000 habitants — connaît un climat moins rude que la Suisse et le gaspillage initial d'énergie y était certainement plus important. Il est néanmoins intéressant parce qu'il montre comment la maîtrise du problème énergétique ne peut résulter que d'une planification — il ne suffit pas d'inciter les gens à fermer leurs volets la nuit et à se doucher en couple — à laquelle la population est associée.

Dès la fin des années soixante la ville prend des mesures pour limiter le trafic automobile: 45 km de pistes cyclables drainent aujourd'hui 40% du trafic en été. En 1972 un groupe de citoyens fonde

une association de recherche et de planification dans le but de préserver le caractère de la ville et la qualité de la vie; d'autre part un groupe de techniciens s'occupe de développer des techniques d'économie d'énergie et d'énergies renouvelables. En 1973 les autorités publient le nouveau plan de développement, synthèse des travaux des deux groupes susmentionnés.

Les mesures contre le gaspillage d'énergie sont prioritaires et se traduisent en 1975 par un règlement de construction adapté aux conditions climatiques du lieu: isolation thermique d'abord; puis l'obligation d'assainir les immeubles existants lorsqu'ils sont mis en vente; puis utilisation active et passive de l'énergie solaire (rétrécissement des rues pour éviter le réchauffement de l'air en été, places de parage non goudronnées, plantation d'arbres, orientation des bâtiments...), interdiction des grands centres commerciaux à la périphérie pour diminuer les déplacements.

AUTONOMIE LOCALE

Actuellement plus de 10% des maisons utilisent l'énergie solaire et des dizaines de systèmes différents ont été testés; plus de 90% des immeubles construits depuis 1974 sont situés dans l'axe favorable nord-sud. En six ans la consommation d'électricité a baissé de 20%, celle du gaz de 50%. La ville a conclu un contrat avec la société électrique qui l'approvisionne pour abaisser la demande de pointe: chaque pour-cent de réduction permet à la ville d'encaisser une prime de 10 000 dollars, avec un plafond de 100 000 dollars. C'est ainsi qu'en 1980 et 1981 la ville s'est vue ristourner la prime maximum. Environ 70% de la population participent au recyclage des déchets dont l'initiative a été prise par des citoyens, relayés par l'administration.

Cette action multiforme et durable a certes été favorisée par la présence d'une population jeune

— beaucoup d'universitaires — mais elle n'aurait pas été possible sans la conjugaison des efforts des groupes privés et des autorités qui n'ont pas hésité à défendre des mesures tout d'abord peu populaires. Cette persévérance a porté ses fruits et a créé une dynamique. Les coûts d'investissements consentis ont contribué à renforcer l'économie locale: moins d'argent à débourser pour payer l'énergie provenant de l'extérieur, création d'emplois et de savoir-faire dans la commune.

La maîtrise des problèmes énergétiques peut donner un nouvel élan à l'autonomie locale et au fédéralisme, mieux que toutes les lamentations au sujet du rôle envahissant de l'Etat central.

RÉFORMES SCOLAIRES

Enseignement de l'avenir (suite)

Le constat et les propositions du Collège de France (DP 802) s'appliquent d'abord à la réalité scolaire de l'Hexagone. Mais la qualité du rapport intitulé «Propositions pour l'enseignement de l'avenir» nous a paru telle que, pour l'essentiel, les conclusions des experts français peuvent contribuer utilement au débat dans les cantons romands.

UNIFIER LE SAVOIR

La spécialisation du savoir s'exprime par la multiplication des disciplines juxtaposées, et notamment par une scission toujours plus marquée entre «littéraires» et «scientifiques». D'où la proposition d'élaborer et de diffuser tout au long du cycle secondaire une culture intégrant la science et l'his-

SUITE AU VERSO